



VILLE DE  
**MONT-JOLI**

### **AVIS PUBLIC DE PROMULGATION**

Prenez avis que les membres du conseil de la Ville de Mont-Joli ont adopté lors de la séance ordinaire du 11 mars 2024 le règlement suivant :

1. Règlement décrétant un emprunt de 950 000 \$ et une dépense de 950 000 \$ en honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis et de la surveillance des travaux pour le futur développement résidentiel Pelletier-Lebel

Toute personne intéressée peut consulter ledit règlement au greffe de l'Hôtel de Ville aux heures normales d'ouverture à savoir du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h15 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h.

Donné à Mont-Joli, ce 15<sup>e</sup> jour d'avril 2024.

La greffière,

*Kathleen Bossé*

Kathleen Bossé, OMA

-30-

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Kathleen Bossé, en ma qualité de greffière de la Ville de Mont-Joli certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut présenté en affichant une copie à l'Hôtel-de-Ville de Mont-Joli entre 8h30 et 12h et de 13h30 à 16h30 le 15<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2024 et en le publiant sur le site internet de la Ville de Mont-Joli le même jour.

La greffière,

*Kathleen Bossé*

Kathleen Bossé, OMA